

Riz amer – Les Indochinois en Camargue projeté à l’AN française

Article paru dans *Le Courrier du Vietnam* le 8 mai 2015

Le film documentaire Riz amer – Les Indochinois en Camargue du réalisateur Alain Lewkowicz a été projeté en avant-première le soir du 5 mai au siège de l’Assemblée nationale (AN) française à Paris.

Sa projection dans ce lieu-symbole de la République française est à l’initiative du groupe parlementaire d’amitié France-Vietnam. Projection placée sous le haut patronage de Claude Bartolone, président de l’AN française.

Le documentaire raconte les conditions de travail très dures des paysans vietnamiens dans les champs de riz en Camargue, dans le Midi de la France ainsi que l’oubli de la France pour les contributions de ces hommes au développement de cette région. Une histoire tragique à l’époque de la France coloniale.



Pascal Deghilhem, président du groupe d’amitié France - Vietnam (au micro) à la présentation du film, le 5 mai au siège de l’AN française à Paris.

Avant la projection du film, Pascal Deghilhem, président du groupe d’amitié France - Vietnam, a estimé que l’AN française était honorée de présenter ce film et cet acte qui concerne les questions mémorielles entre la France et le Vietnam, ce dans l’optique d’entretenir l’amitié entre les deux pays et les deux parlements. De son côté, Jean-Louis Roumégas, vice-président du groupe d’amitié France - Vietnam, a estimé que «*Cette histoire mérite une réparation*» et qu’à travers cette soirée, le groupe d’amitié voulait organiser une réparation contre l’oubli et l’injustice qui ont été faits à ces travailleurs.

Le film a été tiré du livre : *Immigrés de force : les travailleurs indochinois en France (1939-1952)* du journaliste français Pierre Daum portant sur le destin des 20.000 travailleurs indochinois - dont la quasi-totalité sont des Vietnamiens - envoyés en France en 1939 pour remplacer les Français mobilisés pour le front.

Après de longs jours de navigation dans les cales surpeuplées où ils étaient battus, mal nourris, terrassés par le mal de mer, à peine arrivés à Marseille, ces travailleurs ont été placés dans les camps des Baumettes, pareils à des prisons. Ils étaient ensuite répartis en compagnies et envoyés dans différentes entreprises industrielles françaises, notamment dans les

poudreries. Ils sont devenus ainsi «ouvriers non spécialisés-ONS» dans les usines publiques ou privées au service de la guerre.

Des «ouvriers non spécialisés»



Un mémorial des travailleurs vietnamiens en France, pendant la Seconde Guerre mondiale, dans la ville d'Arles (France).

Après la défaite le 22 juin 1940 de la France face à l'Allemagne nazie, ces usines ont été fermées. Cependant, les ONS n'ont pas pu être rapatriés au Vietnam à cause de la guerre. Ils étaient alors envoyés dans le Sud de la France pour faire des travaux agricoles, forestiers et dans les salines. Ils travaillaient dur et ne recevaient qu'un petit salaire qui représentait que l'équivalent d'un dixième de leurs collègues français. On peut dire qu'ils étaient traités comme des quasi-esclaves.

Dans cette aventure sous contrainte, une partie de ces hommes a développé la culture du riz dans les zones près de Marseille, en Camargue plus précisément, transformant cette région en grenier à riz de la France. Cependant, leurs labours et leurs sacrifices n'ont pas été reconnus et sont tombés dans l'oubli après la guerre.

Lors du débat après la projection du film, nombreux sont les gens qui ont appelé les députés à agir pour la reconnaissance des droits de ces travailleurs de force.

Dans un entretien accordé à l'Agence Vietnamienne d'Information, Pascal Deghilhem a informé que le groupe d'amitié France - Vietnam travaillait pour la reconnaissance de leurs droits, notamment les droits sociaux. *«Il est important aujourd'hui, à travers la projection de ce film, que l'Assemblée nationale soit partie prenante de cette réhabilitation de leurs droits»*, a-t-il précisé. Cependant, très peu d'ONS sont encore en vie aujourd'hui.

Le journaliste Pierre Daum a souligné qu'à travers son travail d'investigation, il poursuivait deux objectifs : un objectif de connaissance et un autre de reconnaissance. D'après lui, en France comme au Vietnam, peu de gens connaissent cette histoire de ces 20.000 Vietnamiens qui sont venus de force, opprimés par le colonialisme français, pendant la Seconde Guerre mondiale. *«Avec mon livre et maintenant avec ce film, j'espère que de plus en plus de monde en France comme au Vietnam vont connaître cette histoire. En plus, en France, on a tendance à vouloir oublier la colonisation, oublier le mal que la France a fait aux peuples colonisés comme le peuple vietnamien et d'autres. Il apparaît donc important qu'aujourd'hui, la société française connaisse et reconnaisse le mal qu'elle a fait à l'époque de la colonisation au peuple vietnamien»*, a-t-il asséné.

Le documentaire a été produit par Valérie Montmartin de la société Pointe Sud avec le soutien de France Télévisions. Il sera projeté le 12 mai en avant-première dans la ville d'Arles, puis diffusé le 16 mai sur France 3 Languedoc-Roussillon et le 18 mai sur France 3 national.

Texte et photos : **Bích Hà**/CVN

Ce texte est consultable sur le site du [Courrier du Vietnam](#).